

ÉQUIPE BÉBÉ ACCUEIL DE
LA PROVINCE DE
LUXEMBOURG

Rapport d'activités 2018

Rue de la Jonction, 5
6880 Bertrix

Tél. : 061/22 34 32
Fax : 061/22 54 45

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- 1.1. Présentation de l'équipe
- 1.2. Territoire
- 1.3. Bases de l'accompagnement proposé
 - 1.3.1. La demande
 - 1.3.2. L'accompagnement pendant la grossesse
 - 1.3.3. L'accompagnement à domicile
 - 1.3.4. Le tandem d'intervention
- 1.4. La demande : accueil, évaluation et proposition d'aide
 - 1.4.1. Accueil des demandes
 - 1.4.2. Évaluation des demandes
 - 1.4.3. La prise en charge
- 1.5. Pluridisciplinarité
- 1.6. Collaborations
- 1.7. Formations suivies par les membres de l'équipe

2. DONNÉES STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 2018

- 2.1. Les demandes
- 2.2. Devenir des demandes d'intervention
 - 2.2.1. Les situations retenues sans prise en charge
 - 2.2.2. Les situations retenues avec prise en charge
 - 2.2.3. Les situations non-retenues
- 2.3. Les demandeurs
 - 2.3.1. Les demandeurs faisant partie du réseau professionnel
 - 2.3.2. Les demandeurs non professionnels
- 2.4. Évolution des demandes depuis 2004
- 2.5. Moment de la demande
- 2.6. Age de la future maman au moment de la demande
- 2.7. Type de situation et/ou de difficulté(s) signalée(s)
- 2.8. Inquiétudes quant au bébé
- 2.9. Domicile des parents

CONCLUSION

INTRODUCTION

Fin des années 80, Jacques DECLEIRE, pédiatre à l'équipe SOS Enfants constate que beaucoup de situations de maltraitance ou négligence pourraient être évitées si un travail anténatal était réalisé.

C'est alors que l'ALEM (Action Luxembourg Enfance Maltraitée) met en place le service Bébé Accueil.

Subsidiée en grande partie par l'ONE depuis 2004, mais en place sur le terrain depuis 1993, l'équipe Bébé Accueil offre aux futurs parents résidant dans la province du Luxembourg un accompagnement spécifique autour de la naissance d'un enfant.

Cet accompagnement sera décrit dans une première partie de ce rapport, permettant au lecteur d'avoir une vision d'ensemble de l'aide apportée aux futurs parents.

Seront également présentés les différents modes de collaboration entre Bébé Accueil et les services en place auprès des familles, avec le monde médical notamment.

Le rapport présentera ensuite les données statistiques relatives à l'année 2018. La pertinence de l'accompagnement proposé se traduit à travers les demandes et les prises en charge réalisées.

1. ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

II Présentation de l'équipe

Depuis 2004, un équivalent temps plein psychologue et un équivalent temps plein assistant social composent l'équipe Bébé Accueil.

Depuis 2017, nous avons modifié l'attribution de ces 2 équivalents temps plein. En effet, nous avons intégré une sage-femme à mi-temps dans l'équipe. Il y a donc un équivalent temps plein assistant social, un mi-temps psychologue et un mi-temps sage-femme.

Suite à l'engagement de la sage-femme, nous avons répondu à un appel à projet de la Province du Luxembourg ; « Parents mineurs, défis majeurs. ». Grâce à ce projet retenu, nous avons bénéficié d'une somme (4 307 €) qui nous a permis d'acheter du matériel didactique (planches pédagogiques explicatives du corps, du développement du fœtus, de l'évolution de la grossesse,...) et qui a couvert une partie des frais de déplacement de la sage-femme. En effet, la Province du Luxembourg a retenu d'une part le fait qu'il est important de se déplacer au domicile des parents pour les rencontrer et d'autre part que nous ne percevons aucune subvention pour couvrir ces frais.

Les personnes affectées à l'équipe Bébé Accueil et qui travaillent sur le terrain sont les suivantes :

- AERTS Audrey, sage-femme à mi-temps du 01/01 au 28/02/2018 ;
- BARTIAUX Nicolas, psychologue à mi-temps ;
- BERGMANS Carole, assistante sociale à 2/10èmes ;
- KÖCHLI Natascha, sage-femme à mi-temps à partir du 01/05/2018 ;
- ROUARD Geneviève, assistante sociale et haptologue à 8/10èmes.

Malgré le fait que nous ne percevons aucun subside pour rémunérer les personnes reprises ci-dessous, celles-ci travaillent également dans l'équipe pluridisciplinaire en participant aux réunions d'équipe. Et il arrive que le médecin et la juriste rencontrent ponctuellement les familles :

- FERIR Nathalie, secrétaire ;
- GARDEUR Alexandra, juriste ;
- HENRY Benoît, médecin ;
- MOLITOR Pascaline, coordinatrice.

I.2 Territoire

L'équipe intervient pour des demandes dont les futurs parents habitent en province du Luxembourg.

Le territoire couvre 44 communes et 4443 km² ; il est ainsi fort étendu.

La majorité du travail effectué dans le cadre de Bébé Accueil implique de nombreux déplacements pour les membres du personnel.

En effet, d'une part les prises en charge des familles ont lieu principalement au domicile de celles-ci et d'autre part, les collaborations mises en place et/ou à mettre en place avec les divers services déjà présents dans la province nécessitent que l'équipe se déplace très régulièrement.

1.3 Bases de l'accompagnement proposé.

L'accompagnement proposé par l'équipe se construit autour de piliers qui balisent l'aide proposée :

1.3.1 La demande.

La demande à la base de l'intervention de Bébé Accueil reste un moment important de la prise en charge d'une nouvelle situation. Comme nous le verrons dans les données statistiques, la demande est parfois portée par un autre intervenant, inquiet quant à la situation des futurs parents. Le début du travail avec la famille en est d'autant plus délicat et la suite rendue fragile par le sentiment de contrôle qui empreint parfois l'intervention. Il s'agira pour notre équipe de tenter de tisser un lien de confiance et de travailler à rendre la famille porteuse de ses responsabilités. La démarche est facilitée et différente lorsque les parents sont directement demandeurs d'aide.

1.3.2 L'accompagnement pendant la grossesse.

Les demandes d'intervention parvenant à l'équipe ne peuvent aboutir à des prises en charge qu'à la condition qu'une grossesse soit en cours.

Ces rencontres pendant la grossesse nous permettent de tisser un lien particulier avec les familles qui traversent une période sensible et fragile, tant au niveau personnel qu'au niveau du couple et de la famille. La confiance ainsi installée avec eux durant la grossesse permet entre autres que dans les premiers moments autour de la naissance de l'enfant, les parents évoquent leurs angoisses, inquiétudes, incertitudes, étonnements face à l'arrivée de leur enfant et communiquent entre eux sur leurs vécus respectifs.

Les demandes concernant les couples ou les personnes pour lesquels il n'y a pas de grossesse en cours, ou pour lesquels le bébé est déjà né, sont réorientées vers d'autres services. Comme par exemple les services de santé mentale, les centres de planning familial, les thérapeutes privés, etc.

Toutefois, pour certaines demandes où le bébé est déjà né, il nous arrive de réfléchir particulièrement à l'opportunité de démarrer un travail. Même si cela ne s'est pas encore produit, il ne serait pas exclu de travailler dans des familles où le bébé a quelques semaines.

La durée d'intervention de Bébé Accueil varie en fonction des situations rencontrées, de la demande, de la nécessité et de l'efficacité du travail. Ces éléments sont toujours sujets à discussion et sont régulièrement évalués en réunion d'équipe. Si auparavant, nous restions en

général présents jusqu'au premier anniversaire de l'enfant, depuis plusieurs années, il nous arrive de poursuivre le travail jusqu'à ses 3 ans. Cela permet de consolider le lien construit et de continuer à soutenir les familles qui peuvent se servir de l'aide proposée. En effet, nous avons pu constater qu'orienter une famille vers un autre service au terme de plusieurs mois de travail ne lui est pas profitable.

Plusieurs familles bénéficient de cette prolongation de travail au-delà du premier anniversaire de l'enfant.

1.3.3 L'accompagnement à domicile.

L'accompagnement proposé par Bébé Accueil tente d'être au plus près du vécu des personnes, de les accompagner « là où elles sont », tant dans leur vécu psychique, que dans leurs conditions de vie sociales et matérielles.

Ainsi, l'aide proposée prend la même forme vis-à-vis de couples ou de mères vivant dans des situations précaires, que vis-à-vis de personnes plus aisées.

Par ailleurs, en coordination avec l'hôpital, une visite de la maternité avec les futurs parents peut être envisagée. Dans certaines situations, une rencontre avec les sages-femmes et/ou un pédiatre est organisée.

A la naissance du bébé, nous proposons également aux parents qui le souhaitent, de nous rendre disponibles pour venir les rencontrer à la maternité.

1.3.4 Le tandem d'intervention.

Dans chaque situation où il y a prise en charge par Bébé Accueil, un tandem de professionnels propose des visites à domicile dont la régularité et l'intensité sont fonction de la demande des parents, ou de la demande du service mandant et/ou des éventuelles inquiétudes de l'équipe.

Selon les besoins, les rencontres peuvent avoir lieu à un rythme hebdomadaire, bimensuel ou mensuel.

Le duo mis en place permet que l'accompagnement soit riche des formations, connaissances et spécificités de chacun. Cela permet également un accompagnement plus souple, tantôt davantage social, tantôt psychologique, voire médical et ce en fonction des familles rencontrées et de leurs questions ou réflexions lors de la rencontre. Un travail plus pratique peut également être proposé, comme par exemple l'accompagnement du bain du bébé, le portage, le bercement ...

Ce travail à deux permet également une observation fine des réactions et comportements de l'enfant durant les discussions avec les parents. L'attention est portée à la fois aux parents et au bébé, à leur relation et leurs interactions.

Dans la majeure partie des situations, le tandem est dissocié. Cela permet d'aborder la situation par « deux portes d'entrée » différentes. Chaque spécificité des intervenants peut être plus développée, ce qui permet une plus grande richesse d'accompagnement et d'aide. Les deux approches peuvent alors coexister et être complémentaires.

I.4 La demande : accueil, évaluation et proposition d'aide.

1.4.1 Accueil des demandes.

Les demandes nous parviennent principalement par téléphone et sont reçues par la secrétaire ou un membre de l'équipe présent au bureau.

Lorsque le demandeur est un professionnel, il lui est demandé d'inciter les futurs parents à nous faire part eux-mêmes de leur demande d'aide, ou de nous introduire auprès d'eux lors, par exemple, d'une rencontre commune.

Des demandes peuvent également surgir lors des rencontres ou des échanges avec les maternités d'Arlon, Aye ou Libramont.

1.4.2 Évaluation des demandes.

Des réunions tri mensuelles sont organisées dans les bureaux de Bertrix. Chaque nouvelle demande y est discutée. La décision de prise en charge ou non est réfléchie, ainsi que le tandem qui s'occupera de la demande.

Si une réorientation vers un autre service est plus adéquate, celle-ci est discutée et proposée à la personne qui avait fait la demande d'aide.

Chacune des personnes ayant adressé une demande d'intervention à Bébé Accueil est recontactée après cette réunion et informée de la suite donnée à sa demande. Lors de ce contact, un premier rendez-vous peut être pris.

1.4.3 La prise en charge.

Après un premier contact avec les futurs parents ou la future mère, les intervenants font écho en réunion de cette rencontre, afin d'affiner les perspectives de travail, le rythme de l'intervention ou les particularités de celle-ci.

I.5 Pluridisciplinarité.

Le lien entre l'équipe SOS-Enfants et l'équipe Bébé Accueil est toujours bien présent, bien que l'autonomie de Bébé Accueil soit effective.

Ce lien est concrétisé dans les réunions tri mensuelles, par la présence de différents membres de l'équipe SOS-Enfants (coordinatrice, juriste, médecin et secrétaire). Ainsi, les réunions de l'équipe Bébé Accueil sont enrichies et pluridisciplinaires.

Chacune des prises en charge par Bébé Accueil mobilise un tandem qui rencontre régulièrement les futurs parents. La nature du tandem est liée aux besoins de la situation que vivent ceux-ci. La fréquence des entretiens varie en fonction des situations, à raison d'en moyenne une visite tous les quinze jours à leur domicile. Régulièrement et majoritairement, nous dissocions le tandem dans le travail. Cela permet d'apporter une plus grande richesse d'intervention aux futurs parents.

Ce tandem collabore également avec d'autres services et professionnels lorsque c'est bénéfique pour l'accueil de l'enfant. Mais la prise en charge mobilise également l'ensemble de l'équipe lors des réunions où sont partagées les situations.

Ces réunions permettent de clarifier les prises en charge, de prendre du recul vis-à-vis des suivis, d'adapter plus spécifiquement le soutien à la parentalité.

A chacune de ces réunions, la secrétaire est présente. Celle-ci prend note à la fois de l'évolution des situations et des réflexions qui sont émises.

Lorsque cela est judicieux, voire nécessaire, le médecin de l'équipe SOS-Enfants, Docteur Benoît Henry voit le nourrisson et dresse un bilan médical. Il collabore également avec les médecins traitants, pédiatres hospitaliers ou privés et médecins des consultations de nourrissons organisées par l'ONE. Tous ces contacts se prennent après information et réflexion avec la famille.

Par ailleurs, certains parents, plus spécifiquement des mamans, posent question quant à une composante psychiatrique de leur fonctionnement. Étant donné que nous n'avons plus de psychiatre au sein de l'équipe, nous essayons de collaborer avec le/la psychiatre en place. Et si aucun suivi privé n'est en cours, nous faisons le lien avec un psychiatre extérieur pour que des rencontres puissent se faire.

La juriste, Alexandra Gardeur intervient de façon ponctuelle auprès des familles en répondant par téléphone à leurs questions d'ordre juridique. Et dans certaines situations, elle se rend au domicile, accompagnée d'un des intervenants de l'équipe pour une rencontre en direct.

Lorsqu'une demande est plus complexe, qu'une situation se dégrade ou nécessite une réaction d'urgence, la réflexion est partagée lors des réunions de l'équipe SOS-Enfants, de manière à affiner la réflexion et les pistes de travail dans un délai très court.

Dans notre travail de terrain nous constatons que dans beaucoup de situations, une grossesse s'inscrit dans un contexte global lourd de difficultés, qu'elles soient sociales, psychologiques ou psychiatriques, matérielles ou administratives, qu'elles soient liées à l'environnement familial ou à des particularités individuelles. L'accompagnement réalisé auprès des familles par le tandem doit dès lors s'adapter à chacune des familles rencontrées pour laisser place aux vécus et souffrances de chacun. Les réunions d'équipe permettent entre autres de partager la lourdeur des situations, afin de soutenir au mieux les familles en difficultés.

1.6 Collaborations.

Lorsqu'un contact avec un service s'avère être une opportunité pour une famille, celui-ci est d'abord proposé aux futurs parents, ce qui leur permet d'apprendre à nous faire confiance et leur donne la possibilité de discuter notre intervention.

Les contacts entre intervenants se prennent dans la garantie du secret professionnel partagé, assurant aux familles que seules les informations nécessaires aux autres services, et utiles dans le travail de ceux-ci, seront fournies.

Des collaborations avec les maternités de la province sont également en place. Si les contacts et rencontres avec les maternités d'Arlon et d'Aye se font en fonction des situations en cours et des demandes d'intervention, les collaborations avec la maternité de Libramont sont très régulières. Nous nous rencontrons mensuellement lors d'une réunion où la sage-femme en chef de la maternité, la psychologue, une infirmière sociale du service social et une personne de bébé accueil sont présentes. Ces collaborations permettent que soient transmises des données importantes concernant les familles ou des éventuelles inquiétudes concernant un parent ou un bébé. Et permettent alors que l'accueil de la future maman en maternité soit plus ajusté à sa situation.

Un accueil adéquat en maternité de la future maman favorise un meilleur lien dès le début de la relation maman-bébé.

En outre, l'équipe est amenée régulièrement à rencontrer d'autres services, à se faire connaître et à mettre en place des collaborations plus efficaces.

La collaboration avec les Travailleurs Médico-Sociaux de l'ONE reste de première importance dans plusieurs situations.

Certains futurs parents ou futures mamans souhaitent rencontrer la TMS avant la naissance de leur enfant. Cela permet de faciliter la relation et l'échange entre eux après l'arrivée du bébé. Dans les situations inquiétantes ou à risque, la TMS nous éclaire de son point de vue dans l'évolution physique et psychomoteur du bébé. Et nous pouvons également nous soutenir mutuellement dans notre travail lorsque les situations communes sont plus difficiles ou plus lourdes.

Toutefois, il est apparu que cette collaboration a été moins efficace au cours des 2 dernières années. Afin d'y réfléchir, des réunions de travail ont été mises en place en collaboration avec les responsables des TMS dans un premier temps. Puis nous nous sommes rencontrés avec les TMS prénatales pour adopter une stratégie qui permet une meilleure collaboration.

Grâce à ces rencontres, nous pouvons retrouver une façon de fonctionner ensemble pour un meilleur suivi des familles.

I.7 Formations suivies par les membres de l'équipe.

Audrey AERTS.

Pas de formation au cours de l'année.

Nicolas BARTIAUX.

- Guérir et choyer son enfant intérieur avec Catherine Thion les 16, 17 et 18 mars à l'EPE à Bruxelles.

Carole BERGMANS.

- « Guerre de parents, blessures d'enfants : quelle place pour l'intervenant ? », Parole d'enfants les 17, 18, 19 octobre à Liège.
- « Les troubles de la parentalité », Parole d'enfants les 12 et 13 novembre à Liège.

- « L'attachement précoce : observer-évaluer-dépister », Entre-Familles le 10 décembre à Stavelot.

Natascha KÖCHLI.

- « Périnatalité et stress : quels enjeux ? » Bébé Accueil Brabant Wallon, le 18 octobre à Wavre.

Geneviève ROUARD.

- Journée d'étude « Gérer le temps, digérer la situation : le temps des parents, du bébé, des soignants, GIP à Bruxelles le 23 février ;
- Haptonomie - Perfectionnement en périnatalité, les 4, 5 et 6 octobre à Malonne ;
- Colloque « Soins, corps et langages » - ARIP, les 15, 16 et 17 novembre.

2. DONNÉES STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 2018.

2.1 Les demandes.

Sur l'année 2018, **58 demandes** ont été adressées à l'équipe Bébé Accueil.

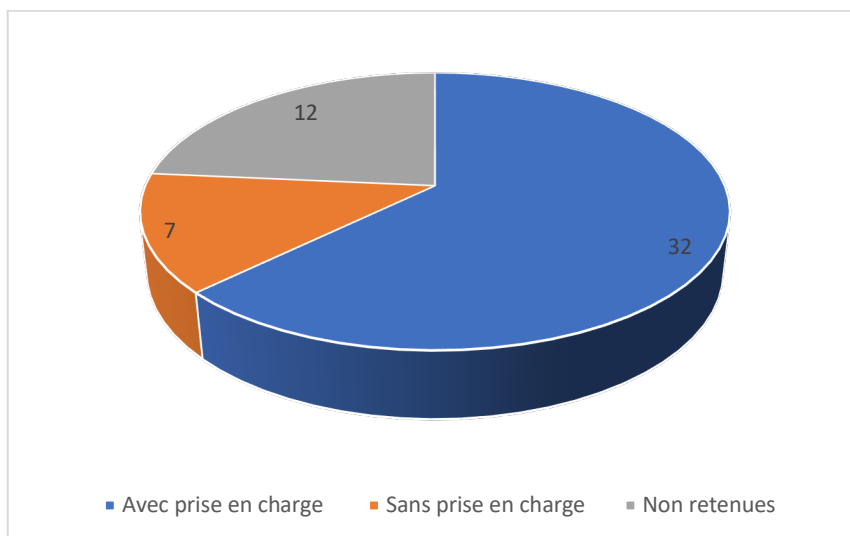
Ces demandes se répartissent comme suit :

- **51 demandes d'intervention,**
- **7 demandes de renseignements.**

Les 51 demandes ont été abordées en réunion d'équipe. Dans le but, pour les demandes d'intervention de proposer un travail répondant aux difficultés décrites dans la demande.

Les demandes de renseignements ont été classées dès que les demandeurs ont eu réponse à leurs questions.

2.2 Devenir des demandes d'intervention.



2.2.1 Les situations non retenues.

Sur les 51 demandes d'intervention, 12 demandes n'ont pas été retenues par l'équipe. Chacun de ces refus a fait l'objet d'une réflexion et d'une discussion en équipe. A chaque fois, d'autres pistes d'intervention ont été proposées.

Pour 6 demandes d'intervention, le bébé était déjà né au moment de la demande. Deux autres demandes sont arrivées quelques jours avant la naissance du bébé avec de lourdes problématiques et un travail de prévention était improbable voire impossible. Et 4 demandes n'ont pu être prises en charge par faute de disponibilité de l'équipe.

39 demandes ont donc été retenues en 2018.

2.2.2 Les situations retenues sans prise en charge.

Malgré l'acceptation par l'équipe, certaines demandes retenues n'aboutissent pas à une prise en charge effective.

En effet, au cours de cette année, **7** situations n'ont effectivement pas démarré. Pour la totalité de ces situations, les futures mamans ou les futurs parents ne se sont pas montrés preneurs et n'ont pas donné suite à nos propositions de travail. Trois futures mamans qui avaient elles-mêmes fait la demande, ont annulé leur demande au moment de la proposition de travail. Trois demandes émanaient d'un professionnel inquiet quant à la situation et une émanait d'un membre de la famille élargie.

Ces discussions retenues mais pas prises en charge, sont, comme les autres demandes, abordées et discutées en équipe.

Nous clôturons la demande, ce généralement sans avoir rencontré la famille parce qu'elle ne nous a pas ouvert la porte ou n'a pas répondu à notre proposition de rendez-vous. Cependant, nous sommes restés en contact avec le professionnel qui nous a adressé une demande, restant à l'écoute de ses éventuelles inquiétudes concernant l'arrivée du bébé, et, le cas échéant, réfléchissons ensemble aux possibilités d'aides les plus adéquates relatives à la situation.

2.2.3 Les situations retenues avec prise en charge.

32 nouvelles situations ont donc donné lieu à des prises en charge durant l'année 2018.

9 d'entre elles ont été clôturées au cours de l'année 2018. Une situation a été clôturée suite à de la maltraitance sur le bébé et a été prise en charge par le SAJ et l'équipe SOS-Enfants. Une autre concernait uniquement une demande d'ordre juridique et a été clôturée après l'intervention de la juriste. Une 3^{ème} situation a été clôturée suite à une IMG et les parents ne souhaitent pas poursuivre avec nous. Et 6 situations ont été clôturées après un travail satisfaisant, sans inquiétude pour le bébé.

Ces situations ont une durée d'intervention variable de 4 à 10 mois.

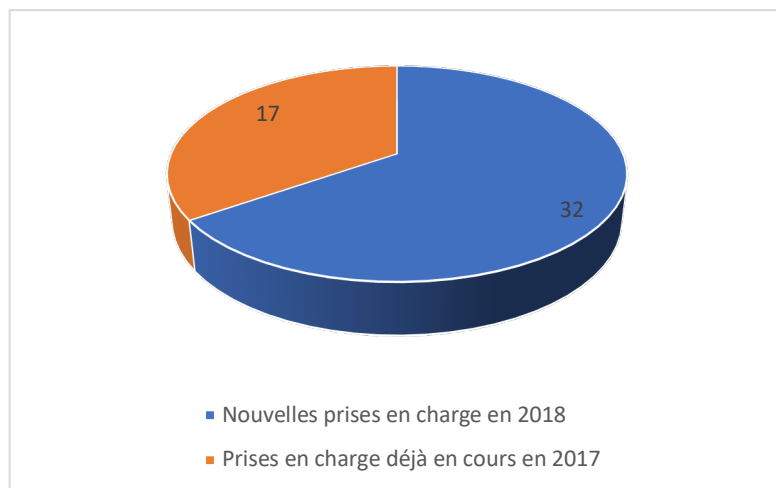
Par ailleurs, **17** situations étaient déjà en cours en 2017 et leur prise en charge s'est poursuivie en 2018.

En comparaison, il y a eu 25 nouvelles prises en charge en 2017 pour un total de 42 suivis sur cette année-là.

Le nombre total de **prises en charge pour l'année 2018** s'élève à **49**.

Après avoir constaté une légère diminution à partir de 2010, nous observons une augmentation depuis 2015. Et un nombre de prises en charge globalement constant depuis lors.

En effet, les prises en charge ont varié comme suit ; en 2005, l'équipe prenait en charge 44 situations, 39 en 2006, 44 en 2007, 41 en 2008, 44 en 2009, 41 en 2010, 39 en 2011, 36 en 2012, 33 en 2013, 34 en 2014, 41 en 2015, 49 en 2016 et 42 en 2017.



2.3 Les demandeurs.

Deux types de demandeurs apparaissent dans les 51 nouvelles demandes d'intervention adressées à Bébé Accueil :

2.3.1 Les demandeurs faisant partie du réseau professionnel.

29 demandes émanent d'un ou plusieurs professionnels en lien avec la famille.

Les demandes viennent :

- Du réseau psycho-social (principalement le service social des maternités) : 15 demandes
- D'un SAJ ou SPJ : 6 demandes
- Des TMS (prénatales et postnatales) : 3 demandes
- Du réseau médical (principalement des sages-femmes libérales) : 4 demandes
- De l'équipe SOS-Enfants : 1 demande.

A chaque interpellation de notre service, nous demandons au professionnel d'introduire notre service auprès de la famille. La première rencontre avec la famille se fait généralement avec le professionnel demandeur. C'est un moment important où la demande est parfois portée principalement par le professionnel. Dans de pareils cas, il s'agira de travailler la demande et de rendre aux parents la possibilité de demander un soutien pour l'accueil de leur bébé. Ces rencontres communes avec les professionnels et les parents permettent également de préserver la confiance des familles vis-à-vis des professionnels. Ces derniers peuvent alors amener leurs inquiétudes, leurs réflexions, leurs remarques devant la famille et peuvent faire état du travail qu'ils ont déjà effectué.

Suite au travail de réflexion mis en place avec les TMS prénatales, nous voyons que la collaboration est un peu meilleure que l'année précédente. En effet, 3 demandes émanent de leurs équipes. Et outre les demandes, nous échangeons également nos points de vue sur les situations en cours quand cela est nécessaire pour assurer un travail plus adéquat avec la famille.

2.3.2 Les demandeurs non professionnels.

Cela concerne **22** demandes.

L'appel provient alors le plus souvent de la future mère. En effet, 14 demandes émanent des futures mères elles-mêmes. Alors que 2 demandes émanent du futur père et 6 demandes du réseau élargi.

La majorité de ces personnes nous indiquent avoir été orientées vers Bébé Accueil par un service ou un professionnel en lien avec elles. A savoir :

- 9 demandes sont adressées sur conseil du réseau médical (maternité, médecin traitant, gynécologues, psychiatre)
- 2 demandes sur conseil du réseau psychosocial
- 5 demandes sur conseil d'une TMS
- 1 demande suite à la lecture du folder bébé accueil.

Les demandes nous parviennent de toutes parts.

Les contacts réguliers avec les maternités permettent certainement une meilleure connaissance des missions, objectifs, particularités de l'accompagnement et possibilités de prises en charge par l'équipe. Bébé accueil occupe une place certaine dans le secteur psychosocial et médical autour de la naissance.

2.4 Évolution des demandes depuis 2004.

L'équipe Bébé Accueil bénéficie d'un subside récurrent depuis 2004, ce qui a permis l'engagement de deux équivalents temps plein (ETP), un ETP psychologue et un ETP assistant social. Si l'année 2004 a été celle de la « mise en route » d'une équipe nouvelle, les années suivantes ont permis de consolider la place occupée par l'équipe dans le champ psychosociomédicosocial de la Province du Luxembourg, et d'affiner les modes de prises en charge des familles.

Comme dit plus haut, en octobre 2017, nous avons ouvert l'équipe à une nouvelle fonction. Une sage-femme à mi-temps nous a rejoint. En effet, de plus en plus dans la prise en charge des situations, il nous semblait important d'avoir un regard médical à partir du terrain. Même si Benoit Henry, médecin fait partie de notre équipe et intervient dans nos réflexions, la sage-femme nous apporte un regard différent d'une part. D'autre part, sa présence facilite parfois l'approche de certaines familles ; elle aborde concrètement la transformation du corps ; ce que vit la future mère au quotidien.

Le tableau suivant donne des indications quant à cette évolution sur les 10 dernières années :

	Nombre total des demandes	Nombre de demandes d'intervention	Nombre de nouvelles prises en charge	Nombre de situations retenues sans prise en charge	Total des prises en charge sur l'année
2008	39	37	22	11	39
2009	57	56	33	12	44
2010	40	37	25	5	41
2011	37	35	22	10	36
2012	30	27	20	3	36
2013	35	34	23	6	33
2014	32	31	20	4	34
2015	36	35	25	8	41
2016	47	47	30	10	49
2017	39	38	31	6	42
2018	58	51	32	7	49

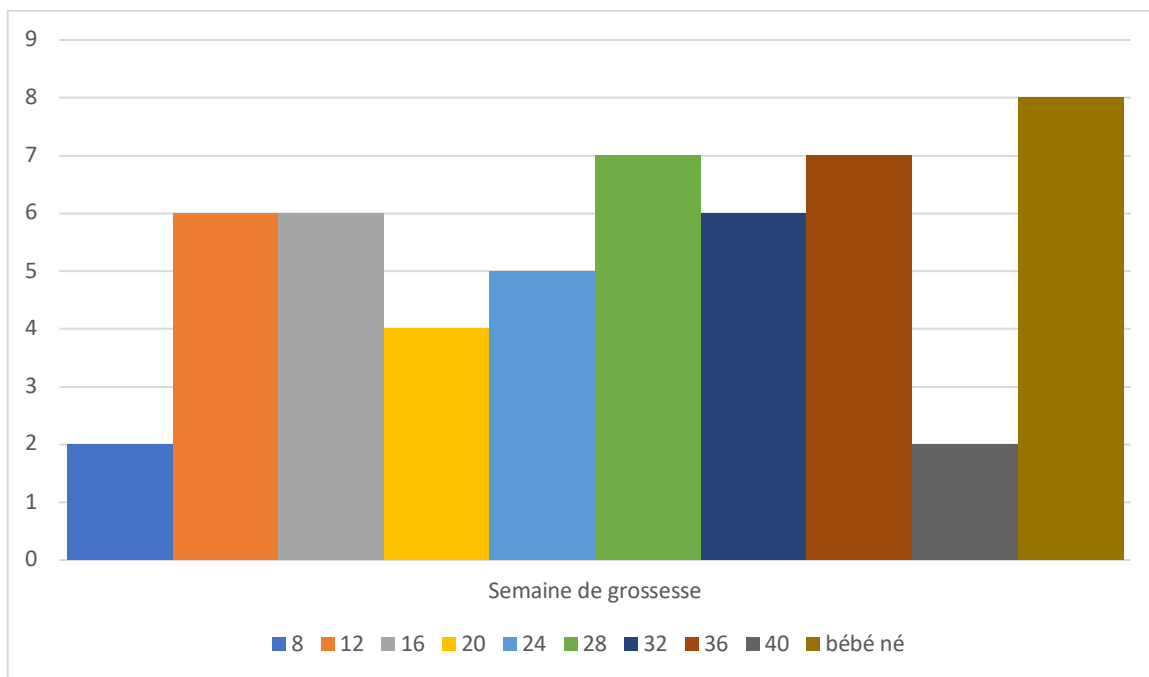
Le nombre de demandes faites à l'équipe est fluctuant d'une année à l'autre et nous observons depuis 2015 une augmentation du nombre de prises en charge.

2.5 Moment de la demande.

Les demandes adressées concernent des grossesses à tous les stades.

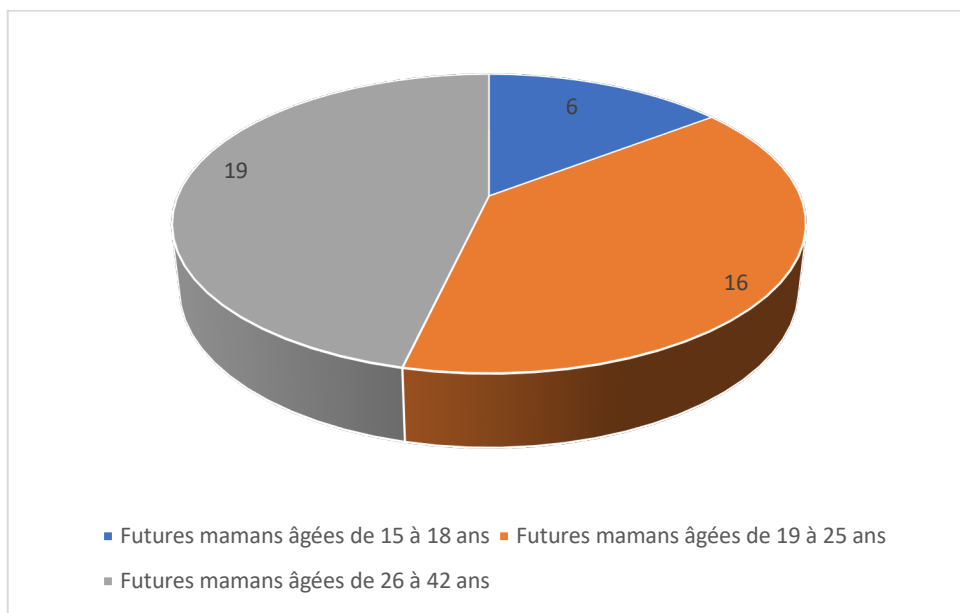
Lorsque la demande d'aide nous parvient en toute fin de grossesse, l'accompagnement en est parfois réduit à une seule rencontre avant la naissance. Le travail est alors différent et l'équipe adapte la prise en charge à la demande tardive.

Lors des rencontres entre professionnels où l'équipe a l'occasion de présenter le fonctionnement de Bébé Accueil, nous insistons sur l'aspect très important des rencontres pendant la grossesse afin que le travail prénatal soit nourri et constructif.



14 demandes ont eu lieu à l'occasion d'une première grossesse. Pour les autres, la place du bébé à venir varie majoritairement de la deuxième à la troisième place.

2.6 Âge de la future maman au moment de la demande



L'âge de la future maman n'est pas toujours communiqué au moment de la demande. Ces demandes-là ne figurent pas dans le graphique ci-dessus. Sur 58 demandes, nous connaissons l'âge de 41 d'entre elles.

6 demandes concernent des futures mamans âgées de 14 à 18 ans ;
16 demandes concernent des futures mamans âgées de 19 à 25 ans ;
Et 19 demandes concernent des futures mamans âgées de 26 à 42 ans.

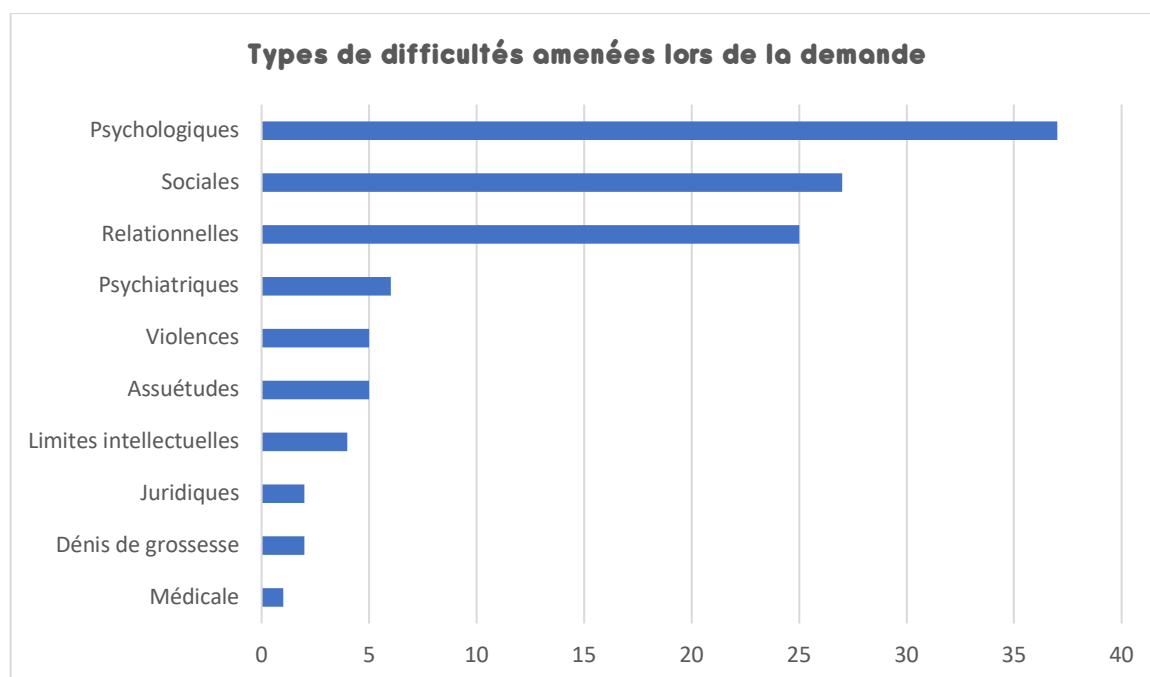
Cette année, une tranche d'âge ne sort pas du lot ; globalement chaque âge dans les tranches d'âge est représenté de même façon.

2.7 Type de situation et/ou difficulté(s) signalée(s).

Lors du premier contact, généralement téléphonique, le type de difficulté ou de demande d'aide est spécifié. Plusieurs types de difficultés peuvent être émises par le demandeur : relationnelle (au niveau du couple, du bébé ou de l'entourage), sociale, psychologique, médicale, administrative, juridique ...

Les difficultés exprimées en premier lieu débouchent régulièrement sur des problématiques différentes. Par exemple, une demande concernant le domaine administratif débouche parfois sur un travail plus profond concernant le domaine relationnel. L'équipe reste attentive aux difficultés vécues qui ne sont pas toujours amenées lors des premiers contacts.

Les difficultés présentées lors des demandes parvenues en 2018 sont réparties comme suit :



Ces différents types de prises en charge traduisent la diversité et la complexité des situations vécues par les familles que nous rencontrons. La pluridisciplinarité de notre intervention nous donne les outils nécessaires pour aborder chaque situation.

Les difficultés relationnelles touchent parfois le couple ou la relation maman-bébé mais aussi la famille élargie, par exemple les relations entre futurs parents et futurs grands-parents.

Les difficultés rencontrées par les familles étant très variées, et la philosophie de Bébé Accueil étant ouverte au vécu des personnes quel qu'il soit, les intervenants de l'équipe sont souples dans les accompagnements qui seront dès lors fort différents d'une famille à l'autre.

2.8 Les inquiétudes quant au bébé.

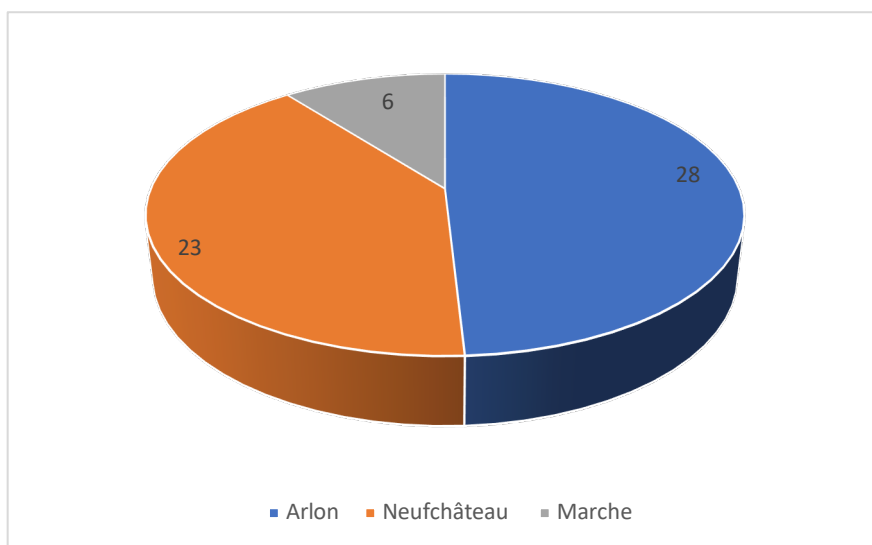
Parmi les nouvelles situations effectivement prises en charge durant l'année 2018 et pour lesquelles le bébé est né au cours de cette année (au total 19) :

- **8** situations n'éveillent pas d'inquiétudes particulières quant au lien qui se crée entre l'enfant et sa maman et/ou son papa et/ou ses proches ;
- **7** situations éveillent des inquiétudes modérées d'ordre psycho-affectif ;
- **4** situations éveillent des inquiétudes importantes et très importantes (une situation de maltraitance sur le bébé et une situation de négligence grave avec placement du bébé).

L'équipe est à même de prendre en charge des situations où l'accueil du bébé est mis à mal et où parfois de lourdes inquiétudes pour de tout jeunes bébés sont mises en avant. Ces situations de danger pour le bébé mettent aussi en évidence l'importance des collaborations avec les différents services. Par exemple, le travail avec le SAJ ou le SPJ permet d'asseoir un cadre différent à notre intervention. Les collaborations avec les TMS de l'ONE et avec les maternités sont mises en place autour de la plupart des familles accompagnées par notre équipe et restent de première importance.

2.9 Domicile des parents.

Les demandes adressées surgissent des trois arrondissements judiciaires de la province ; en 2018, la majorité des demandes se répartissent entre l'arrondissement d'Arlon et de Neufchâteau.



Des demandes émanent des différentes communes de la Province. Le territoire couvert par l'équipe est particulièrement vaste et occasionne dès lors de nombreux déplacements pour les membres de l'équipe qui se rendent au domicile des familles.

Ces déplacements prennent du temps, et demandent de la part de l'ALEM, pouvoir organisateur des équipes Bébé Accueil et SOS-Enfants, un investissement considérable en frais de missions.

Pour l'année 2018, cela représente **17 639,39 €** de frais de déplacement.

CONCLUSION.

Dans la première partie, nous retrouvons les principaux fondements de l'accompagnement proposé par l'équipe Bébé Accueil qui restent de mise en 2018.

Ensuite, les données statistiques relatives aux activités de cette année ont été présentées.

Le nombre de prises en charge par l'équipe durant l'année 2018 s'élève à **49** situations. En effet, **32** nouvelles prises en charge effectives viennent s'ajouter aux **17** suivis déjà en cours durant l'année 2017 et les années précédentes.

En 2018, **51** nouvelles demandes ont été adressées à Bébé Accueil. L'équipe répond favorablement à **39** demandes d'intervention et met en place **32** suivis psycho-médicosociaux.

L'équipe Bébé accueil est sollicitée par les familles et par les professionnels et occupe une place certaine dans le champ psycho-médicosocial au sein de la province du Luxembourg. Notre équipe semble connue et reconnue dans la pertinence de l'accompagnement qui est proposé aux familles vulnérables qui accueillent un enfant.
